



Conseil économique et social

Distr. générale
25 novembre 2022
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 12 e) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : programme
à long terme d'aide à Haïti**

Lettre datée du 8 novembre 2022, adressée à la Présidente du Conseil économique et social par le Représentant permanent de la Barbade auprès de l'Organisation des Nations Unies

Conformément à la résolution 1999/4 du Conseil économique et social en date du 7 mai 1999 et à la décision 2004/322 du 11 novembre 2004, j'ai l'honneur de vous informer que la Barbade demande à faire partie du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

La Barbade et Haïti entretiennent des relations étroites enracinées dans l'histoire, la culture et la géographie. Nous pensons qu'une façon de soutenir cette nation sœur des Caraïbes dans son parcours de développement est de participer à l'important travail du Groupe.

J'ai écrit à ce sujet au Président du Groupe, qui a conseillé à la Barbade de vous adresser une demande officielle. La présente lettre constitue donc la demande officielle de participation de mon pays aux travaux du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti. Le Conseil économique et social voudra bien y accorder, je l'espère, une attention favorable.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) François **Jackman**

